



OUVERTURE DE LA PISCINE MUNICIPALE LE 8 JUILLET 2023

Les cartes sont à retirer à l'accueil de la Mairie à partir du lundi 26
Juin 2023

**Merci de vous munir d'une photo d'identité
et d'un justificatif de domicile.**

**Nous attirons votre attention sur le fait que chaque
demandeur devra impérativement fournir, à l'appui de sa
demande,
une photo récente au format photo d'identité. Sans photo
fournie par vos soins, aucune carte ne pourra vous être
délivrée.**

Mairie de Richemont - Place de l'Eglise - 57270 RICHEMONT

Tél : 03.87.71.23.70 – Email: mairie@richemont.fr